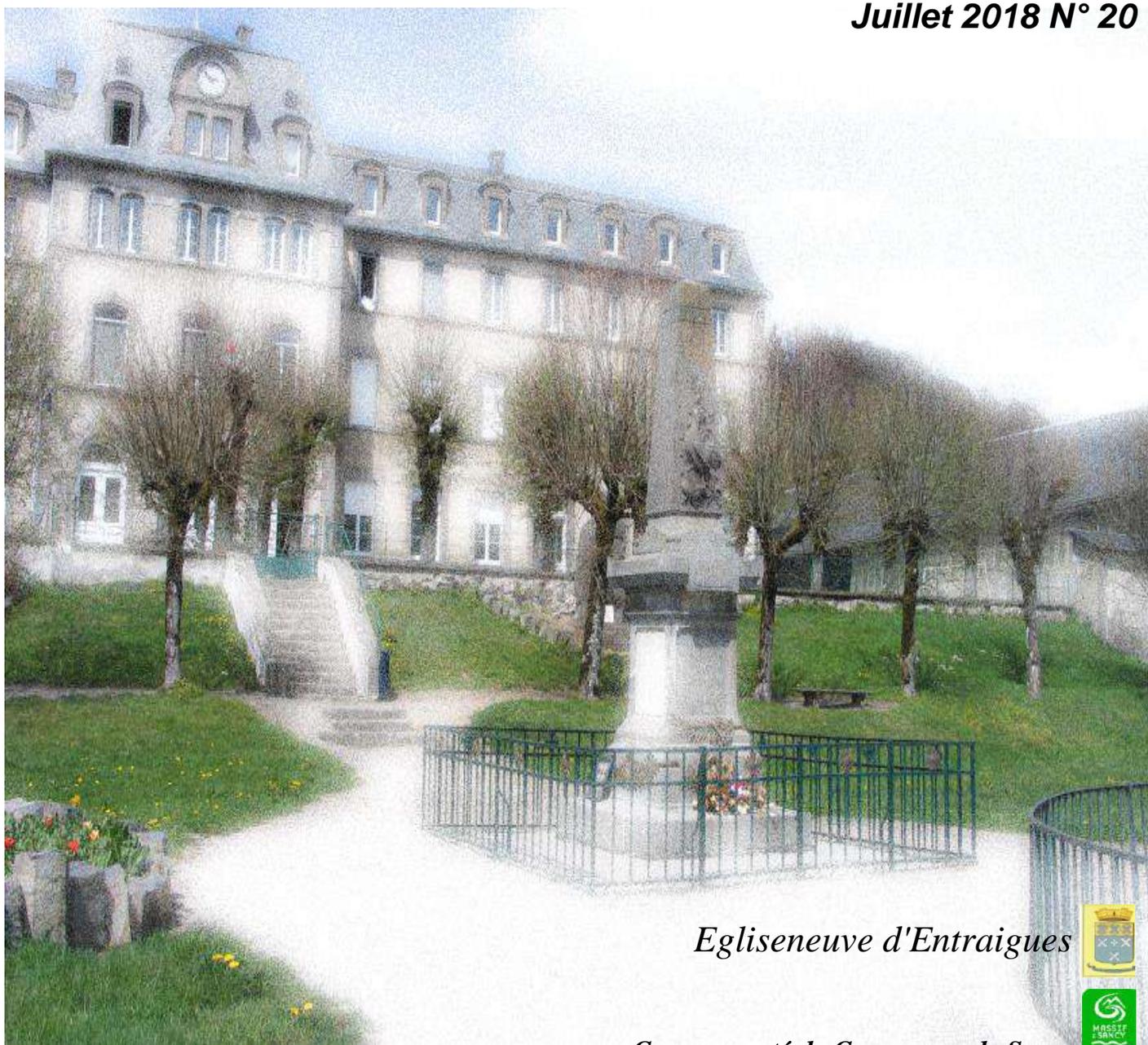


Le Bulletin Municipal

Juillet 2018 N° 20



Egliseneuve d'Entraigues



Communauté de Communes de Sancy



SOMMAIRE

• Informations Pratiques	page 2
• Le mot du Maire	page 3
• La vie communale	page 4
• Les festivités.....	page 13
• La vie à école.....	page 20
• L'Amicale des Anciens Combattants	page 24
• Chronique du temps passé	page 26
• Parlons Patois.....	page 27

Informations pratiques

URGENCES

Pompiers : 18 ou 112 (pour l'Europe)

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Centre anti-poisons : 04 73 26 09 09

EDF : dépannage sécurité : 0910 333 063

Enfance maltraitée : 119

SOS Amitié : 04 73 37 37 37

Vol carte bleue : 04 54 42 12 12

MAIRIE

Tél. : 04 73 71 90 13

Bureau ouvert au public

Lundi : 9h-12 h - 14h-16 h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h - 14h-16 h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12 h - 14h-16 h

ÉCOLE : 04 73 71 95 77

Cantine scolaire : 04 73 71 35 43

Permanences des élus :

Jeudi : Didier Cardenoux

Lundi et mercredi : 11h - 12 h : Lionel Brendani

Samedi : 11h - 12h : M. Le Maire ou ses adjoints sur rendez-vous

Députée : Laurence VICHNIEVSKY

laurence.vichniesky@assemblée-nationale.fr

Sous-Préfet : 04 73 89 07 76

Conseillers Départementaux :

Lionel GAY : 06 50 51 55 77

Elisabeth CROZET :

Crozet-gay63@orange.fr

Communauté de Communes du Sancy

6 avenue du Général Leclerc

63240 Le Mont-Dore -

Tél. : 04 73 65 24 48

SERVICES DE PROXIMITÉ :

Médecins (Besse) :

Corinne SUDRE : 04 73 79 50 68

Marina TOURNADRE : 04 73 79 50 68

permanence à Egliseneuve tous les mercredis, consultations ou sur rendez-vous : 04 73 79 50 68

Cabinet d'ostéopathie : 09 78 23 75 74

Clément Chaput

Pascal Ferrand

Julien Pascal

Marion Planeix

Dentistes :

Sophie Brionnet : 04 73 79 58 09 (Besse)

Didier Cardenoux : 04 73 79 50 67 (Besse)

Infirmiers :

Hélène Phelut : 06 32 14 02 49 (Egliseneuve)

SSIAD Besse : 04 73 79 52 82

SSIAD Condat : 04 71 78 40 00

Kinésithérapeutes :

Marcel Blanquet : 04 73 79 54 19 (Besse)

04 71 78 53 07 (Condat)

Mathieu Castellarin : 04 73 79 51 45 (Besse)

Clotilde Bahin : 04 73 84 17 84

Pharmacie N'Guyen : 04 73 71 91 37

Cabinet Vétérinaire : Didier Rousseau : 04 73 71 94 67

ADMR ABRI Cézallier-Sancy :

Anne Valette : 04 73 71 91 78

Déchetterie de Besse RD 978 Chiloza : lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H
Mardi de 8 H à 12 H et de 14 H à 17 H. Fermé le jeudi. 04 73 79 53 16

Ramassage des objets encombrants : le 1er mardi de chaque mois sur inscription en Mairie.

Ligne régulière des Autocars André LR 108 (04 71 78 00 49) : lundi, mercredi, vendredi, toute l'année sauf jours fériés.

Départ Égliseneuve d'Entraigues 10:05 Arrivée Clermont-Fd : Gare SNCF 11:20—Gare Routière 11:30

Départ Clermont-Fd Gare Routière 16:45, Gare SNCF 17:00—**Arrivée Égliseneuve 18 :14**

(Lundi et mercredi)

Gare Routière 18:15—Gare SNCF 18:30, **Arrivée Égliseneuve 19:45** (Vendredi)

Le mot du Maire



Chères Égliseneuveises, chers Égliseneuvois,

L'été arrive et notre village s'anime. Ce bulletin municipal réalisé par Eliane Goy et son équipe, que je remercie, va nous permettre de vous tenir au courant des activités communales.

Nous aurons, je pense, l'occasion de nous rencontrer au cours des différentes manifestations qui vont marquer la saison estivale.

Je tiens particulièrement, à remercier l'équipe municipale pour le travail réalisé au quotidien ainsi que le personnel communal.

Un grand merci également aux associations dont le dynamisme dans l'organisation des manifestations permet à la population de partager d'importants moments de rencontre.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux égliseneuvois qui ont acheté, construit ou se sont installés sur la commune et j'espère qu'ils profitent pleinement de notre beau village.

Nous avons la chance, malgré la baisse de la population, de conserver une commune dynamique et attractive. Le maintien des commerces et des services est notre priorité et nous essayons de soutenir ce dynamisme grâce aux projets en cours.

La cave d'affinage, l'aire de camping-cars, les travaux d'eau et de voirie seront les domaines importants d'action pour cette année.

J'espère que nous aurons l'occasion de nous rencontrer au cours des différentes manifestations qui vont marquer la saison estivale.

Vous souhaitant à tous un bon été.

Votre maire,

Didier CARDENOUX

La vie communale

L'intégralité des comptes rendus de CM est consultable en Mairie

Extraits de compte rendu du Conseil Municipal – 16 Mars 2018

Présents : Didier CARDENOUX, Pierre MOINS, Lionel BRENDANI, Marie-Thérèse CHAUVET, Catherine AUGUIN, Laurent MARION, Lucien ANDRAUD, Silvère PLANE, Anne VALETTE.

Absents avec pouvoir : Eliane GOY (pouvoir à Anne VALETTE) et Jean-Claude DALMAS (pouvoir à Didier CARDENOUX).

Secrétaire de séance : Anne VALETTE.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2017.

Ces derniers présentés sous la présidence de Pierre MOINS s'établissent comme suit :

-	<u>BUDGET PRINCIPAL : EXCEDENT GLOBAL DE :</u>	+ 16 684.16 €
o	Section de Fonctionnement :	
▪	Dépenses	489 009.04 €
▪	Recettes	560 996.30 €
▪	RESULTAT DE L'EXERCICE	+ 71 987.26 €
▪	Résultat 2016 reporté	+ 57 661.63 €
▪	RESULTAT DE CLOTURE	+ 129 648.89 €
o	Section d'Investissement :	
▪	Dépenses	167 350.94 €
▪	Recettes	145 003.76 €
▪	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 22 347.18 €
▪	Résultat 2016 reporté	- 90 617.55 €
▪	RESULTAT DE CLOTURE	- 112 964.79 €
-	<u>ETAT DE RESTES A REALISER :</u>	
▪	Dépenses	38 571.00 €
▪	Recettes	35 992.00 €

Ces travaux concernent essentiellement les travaux à l'église et le fonds de concours pour le foyer rural.

-	<u>Affectation des Résultats :</u>	
▪	Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	14 105.16 €
▪	Affectation à la couverture d'autofinancement (ligne 1068)	115 543.73 €
▪	Affectation au déficit reporté d'investissement (ligne 001)	112 964.79 €

- **VOTE** : *Ce dernier est voté à l'unanimité*

Monsieur le Maire souligne qu'il sera nécessaire de recourir à l'emprunt en 2018

-	<u>BUDGET EAU : EXCEDENT GLOBAL DE :</u>	+ 176 222.99 €
▪	Section d'Exploitation :	
▪	Dépenses	87 043.91 €
▪	Recettes	86 399.50 €
▪	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 644.41 €
▪	Résultat 2016 reporté	+ 22 585.07 €
▪	RESULTAT DE CLOTURE	+ 21 940.66 €
o	Section d'Investissement :	
▪	Dépenses	112 824.24 €

▪ Recettes	155 506.66 €
▪ RESULTAT DE L'EXERCICE	+ 42 682.42 €
▪ Résultat 2016 reporté	+ 111 599.91 €
▪ RESULTAT DE CLOTURE	+ 154 282.33 €

- **ETAT DES RESTES A REALISER :**

- **Affectation des Résultats :**

▪ Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) :	21 940.66 €
▪ Affectation à l'excédent reporté d'Investissement (ligne 001) :	154 282.33 €

- **VOTE : Ce dernier est voté à l'unanimité.**

BUDGET ASSAINISSEMENT : EXCEDENT GLOBAL DE : + 26 053.96 €

○ **Section d'Exploitation :**

▪ Dépenses	33 638.16 €
▪ Recettes	31 398.37 €
▪ RESULTAT DE L'EXERCICE	- 2 239.79 €
▪ Résultat 2016 reporté	+ 12 393.00 €
▪ RESULTAT DE CLOTURE	+ 10 153.21 €

○ **Section d'Investissement :**

▪ Dépenses	31 569.89 €
▪ Recettes	21 680.97 €
▪ RESULTAT DE L'EXERCICE	- 9 888.92 €
▪ Résultat 2016 reporté	+ 25 789.67 €
▪ RESULTAT DE CLOTURE	+ 15 900.75 €

- **ETAT DES RESTES A REALISER :** NÉANT

- **Affectation des Résultats :**

▪ Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) :	10 153.21 €
▪ Affectation à l'excédent reporté d'investissement (ligne 001) :	15 900.75 €

- **VOTE : Ce dernier est voté à l'unanimité.**

- **BUDGET CCAS : DEFICIT GLOBAL DE :** - 246.43 €

○ **Section de fonctionnement :**

▪ Dépenses	593.00 €
▪ Recettes	246.36 €
▪ RESULTAT DE L'EXERCICE	- 346.64 €
▪ Résultat 2016 reporté	+ 100.21 €
▪ RESULTAT DE CLOTURE	- 246.43 €

○ **Affectation des Résultats :**

▪ Affectation au déficit reporté de fonctionnement (ligne 002)	- 246.43 €
--	------------

- **VOTE : Ce dernier est voté à l'unanimité.**

- **BUDGET LOTISSEMENT : EXCEDENT GLOBAL DE :** - 39 691.13 €

○ **Section d'Exploitation :**

▪ Dépenses	néant
▪ Recettes	néant
▪ RESULTAT DE L'EXERCICE	néant
▪ Résultat 2016 reporté	- 2 304.17 €
▪ RESULTAT DE CLOTURE	- 2 304.17 €

○ **Section d'Investissement :**

▪ Dépenses	néant
▪ Recettes	néant
▪ RESULTAT DE L'EXERCICE	néant
▪ Résultat 2016 reporté	- 37 386.96 €
▪ RESULTAT DE CLOTURE	- 37 386.96 €

- **ETAT DES RESTES A REALISER** : Néant
 - **Affectation des Résultats** :
 - Affectation du déficit reporté de fonctionnement (ligne 002) : 2 304.17 €
 - Affectation au déficit reporté d'investissement (ligne 001) : 37 386.96 €
- **VOTE** : Ce dernier est voté à l'unanimité.
- **VOTE DES COMPTES DE GESTION** : Ces derniers sont votés à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL DE JACQUES MAZEYRAT.

Monsieur le Maire rappelle que le contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité de Monsieur Jacques MAZEYRAT arrive à expiration le 30 avril prochain et donne lecture de sa candidature pour un poste d'adjoint technique contractuel. Aussi, devant les besoins saisonniers de la prochaine période estivale, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de créer un emploi non permanent d'adjoint technique 2^{ème} classe pour 6 mois à raison de 35 heures hebdomadaires pour assurer les fonctions suivantes : entretien de la voirie, des réseaux d'eau et d'assainissement, des bâtiments et des espaces verts.

A l'unanimité, le Conseil :

- **DÉCIDE** de créer un poste d'emploi non permanent pour besoins saisonniers aux conditions susvisées.
- **DIT** que l'intéressé sera rémunéré sur la base du 1^{er} échelon du grade d'Adjoint technique 2^{ème} classe, Echelle C1, sur la base du 1^{er} échelon, Indice Brut : 347, Indice majoré : 325.
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer le contrat de travail avec Monsieur Jacques MAZEYRAT pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} mai 2018.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LA CRÉATION D'UNE AIRE DE CAMPING CAR.

Monsieur le Maire rappelle le projet de création d'une aire de camping-car au stade. Il fait état de l'étude dressée par Monsieur Jean-Luc BLANCHARD pour un montant estimatif de 117 008 € H. T. avec possibilité de subvention de la part du Conseil départemental du PDD à hauteur de 50 %. Le Conseil, à l'unanimité donne son accord au projet susvisé.

INTÉGRATION DES PRESTATIONS SATESE DANS L'ADIT.

A l'unanimité, le Conseil décide :

- d'adhérer à l'agence départementale d'ingénierie territoriale à compter du 1^{er} janvier 2018 ;
- d'autoriser, conformément aux statuts de l'agence, le maire à représenter la commune au sein des organes de gouvernance de l'agence et à désigner son suppléant ;
- d'approuver le versement de la cotisation annuelle correspondant à l'offre de service choisie, à savoir :
 - forfait illimité solidaire « SATESE » à 1€/habitant.
- d'autoriser le maire à solliciter l'agence pour toute commande correspondant soit à l'offre de services de base souscrite, soit en tant que de besoin à des prestations liées à l'offre de services complémentaire, cette dernière offre donnant lieu à une facturation spécifique supplémentaire par l'agence, et à signer les actes et décisions afférents
- de résilier unilatéralement la convention de « mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement » conclue entre la commune d'Egliseneuve d'Entraigues et le Département du Puy-de-Dôme.
- d'autoriser le maire à signer les éventuelles conventions ou documents relatifs au service d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement proposés par l'ADIT.

LOCATION DE L'APPARTEMENT N° 1 DE L'ANCIENNE CASERNE

A l'unanimité, l'appartement mis en objet sera loué à Monsieur Jean-Baptiste LOURS à compter du 1^{er} avril 2018 moyennant un loyer mensuel de 300 €. Un dépôt de garantie du même montant sera également facturé lors du premier mois d'occupation. Un revêtement au sol du couloir sera posé par le personnel communal avant l'entrée dans les locaux du futur locataire.

INFORMATIONS DIVERSES

- **LOGEMENTS SOCIAUX DE LA LONGEIX** : Contact a été pris avec Dom'aulim pour demander la rénovation en urgence d'un appartement suite à une demande de location.
-
- **ACCUEIL D'UNE FAMILLE DE RÉFUGIÉS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL** : La disponibilité potentielle de logements sur la commune ayant été communiquée à Monsieur le Sous-Préfet, des possibilités d'accompagnement seront proposées.
-
- **ADUME** : Dans le cadre de l'opération COCON, une étude sur l'état des lieux énergétique de notre patrimoine et sur le schéma directeur d'intervention a été réalisée. Celle-ci met en évidence la possibilité de réaliser des économies d'énergie.
- **RANDO THÉMATIQUE** : une randonnée est proposée (Le Cheylat, la Manne, Dressondeix, Bost de Village, la Farge, les Cascades). Cette opération menée par la communauté de communes du massif du Sancy et d'un montant de 20 000 € pourrait être subventionnée à 80 %. 2 000 € resteraient respectivement à la charge de la commune et de la communauté de communes.

Extraits de compte rendu du Conseil Municipal – 29 Mars 2018

Présents : Didier CARDENOUX, Pierre MOINS, Lionel BRENDANI, Eliane GOY, Anne VALETTE, Marie-Thérèse CHAUVET, Catherine AUGUIN, Lucien ANDRAUD, Laurent MARION et Silvère PLANE.

Absent avec pouvoir : Jean-Claude DALMAS (pouvoir à D. CARDENOUX).

Secrétaire de séance : Anne VALETTE.

RENOUVELLEMENT LOCATION DU CABINET MÉDICAL.

A l'unanimité, il est décidé de reconduire la convention d'occupation des locaux avec Monsieur Jean-Jacques VERGNE pour la location de l'ancien cabinet médical sis route de St Genès à raison d'un loyer annuel de 4 000 € et pour une durée de 12 mois avec effet rétroactif à compter du 1^{er} février 2018.

ASTREINTES HIVERNALES 2017-2018

A l'unanimité, il est décidé de payer les astreintes ci-dessous détaillées :

- 697.20 € pour les 06 astreintes assurées par Jacques MAZEYRAT (116.20 € x 6 = 697.20 €).
- 232.40 € pour l'astreinte assurée par Patrick SALLES (116.20 € x 2 = 232.40 €).

INFORMATIONS DIVERSES :

- **Travaux à l'Eglise** : une réunion est programmée sur le site jeudi 5 avril prochain à 11 heures avec les entreprises et le cabinet ACA pour le lancement des travaux.
- **Chemin des Angles** : Pour donner suite à la demande de Monsieur le Sous-Préfet, des devis seront demandés à plusieurs entreprises pour la création d'une nouvelle desserte.
- **Cave d'affinage : Intervention de Monsieur Alain PISSAVY** qui fait état de l'avancement du projet. Ce dernier fait actuellement l'objet d'un prévisionnel auprès d'un cabinet comptable. Des fonds européens, ainsi que l'aide du Département et de la Région pourront permettre de financer cette opération et une participation communale est sollicitée. Pour cela, une réflexion sera menée pour déterminer les moyens à mettre en œuvre.

Extraits de compte rendu du Conseil Municipal – 19 Avril 2018

Présents : Didier CARDENOUX, Pierre MOINS, Lionel BRENDANI, Lucien ANDRAUD, Eliane GOY, Anne VALETTE, Catherine AUGUIN, Silvère PLANE (jusqu'à 21 h 50).

Absents excusés avec pouvoir : Jean-Claude DALMAS (pouvoir à D. CARDENOUX), Silvère PLANE (à partir de 21 h 50 pouvoir à P. MOINS).

Absents : Marie-Thérèse CHAUVET et Laurent MARION

Secrétaire de séance : Eliane GOY

BUDGETS PRIMITIFS 2018.

Avant de commencer la présentation, le Maire rappelle les règles et les principes fondamentaux qui régissent l'élaboration d'un budget communal.

- **A- BUDGET PRINCIPAL** : Présenté par Monsieur le Maire, il est proposé après avis de la commission « finances-budget » réunie le 5 avril dernier et s'établit comme suit :

- **Vote du Budget** : Ce dernier, approuvé à l'unanimité, s'équilibre comme suit :

- Dépenses et Recettes de Fonctionnement : 549 667.00 €
- Dépenses et Recettes d'Investissement : 410 106.00 €

En dehors des dépenses en « restes à réaliser » qui s'élèvent à la somme de 38 571 €, les dépenses d'investissement concernent essentiellement :

- Matériel d'équipement 4 400.00 €
- Modification simplifiée du PLU 3 000.00 €
- Voirie 66 000.00 €
- Aire de camping-car 40 000.00 €
- Rénovation appartement 44 220.00 €

- **VOTE DES TROIS TAXES** : Le Conseil approuve la proposition du Maire faite à la commission des finances et du budget et à l'unanimité, il est décidé d'augmenter les taux de 1%. Ces derniers s'établissent comme suit :

•

TAXES	TAUX 2017 (%)	TAUX 2018 (%)	PRODUIT 2018
HABITATION	15.58	15.73	87 003
FONCIERE BATIE	18.02	18.20	73 728
FONCIERE NON BATIE	27.06	27.33	54 633
TOTAL PRODUIT			215 364

- **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Le Maire indique qu'il a proposé à la Commission des Finances de voter les subventions aux associations qui participent à l'animation locale. La somme globale de 7 317.00 € est votée à l'unanimité et se répartit comme suit :

- Comité des fêtes 2 500.00 € (dont 1 500.00 € pour la journée du 12-08-2018)
- OCCE (Coopérative Scolaire) 1 300.00 €
- Les Amis d'Egliseneuve 360.00 €
- ACIER 80.00 €
- Anciens Combattants 240.00 €
- Le Bouchon et le Buron 1 300.00 €
- Club de l'Amitié 405.00 €
- Société de Chasse « La Montagnarde » 225.00 €
- Association pour le don du Sang 90.00 €
- La Farandole du Temps 160.00 €
- Collège de Besse 102.00 €
- La Mémoire des Marchands de Toile 405.00 €
- Association Albert Monier 150.00 €

A l'unanimité et comme l'année dernière, il est décidé de prendre en charge le feu d'artifice de la « Journée des Richesses de nos Montagnes ».

• **TARIFS DES REPAS AU FOYER LOGEMENT AU 1^{er} JUILLET 2018 :**

Sur proposition du Maire, après avis de la commission des finances et du budget, à l'unanimité, il est décidé de fixer le tarif des repas comme suit à compter du 1^{er} juillet prochain :

○ Petit déjeuner	2.00 €
○ Déjeuner	5.50 €
○ Dîner	4.00 €
○ Déjeuner pour les personnes non résidentes au F. L.	6.00 €

- **B – BUDGET EAU :**

○ **Vote du Budget** : Ce dernier approuvé à l'unanimité s'établit comme suit :

▪ Dépenses et Recettes de Fonctionnement :	110 136.00 €
▪ Dépenses et Recettes de Fonctionnement :	199 992.00 €

Ces travaux d'investissement correspondent à des travaux de grosses réparations et à des travaux de résorption de fuites sur le réseau.

Les travaux de résorption bénéficient d'une aide de l'agence de l'eau « Adour Garonne » à hauteur de 50 % ainsi que d'une subvention de la part du Conseil départemental du PDD de 40 %.

• **SUBVENTION DU BUDGET DE L'EAU AU BUDGET PRINCIPAL** : Sur proposition du Maire, le Conseil, à l'unanimité :

➤ **DÉCIDE** que la somme de 26 055 € sera versée par le budget de l'Eau au budget principal pour participation à la rémunération du personnel qui assure l'entretien du réseau d'eau.

- **C – BUDGET ASSAINISSEMENT :**

○ **Vote du Budget** : Ce dernier, approuvé à l'unanimité, s'établit comme suit :

▪ Dépenses et Recettes de Fonctionnement :	40 150.00 €
▪ Dépenses et Recettes d'Investissement :	33 234.00 €

Ces travaux concernent d'éventuelles réparations sur le réseau.

- **D – BUDGET DU CCAS :**

○ **Vote du Budget** : Ce dernier est approuvé à l'unanimité et s'établit comme suit :

▪ Dépenses et Recettes de Fonctionnement :	859.00 €
--	----------

Une subvention d'équilibre de 664 € sera versée par le budget de la commune.

• **E – BUDGET DU LOTISSEMENT DU PRE DE GENDRE :**

• **Vote du Budget** : Ce dernier est approuvé à l'unanimité et s'établit comme suit :

▪ Dépenses et Recettes de Fonctionnement :	39 692.00 €
▪ Dépenses et Recettes d'Investissement :	74 774.00 €

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DE LA « MÉMOIRE DES MARCHANDS DE TOILES » pour l'occupation d'une partie du RDC de l'ancienne caserne :

A l'unanimité, le Conseil donne un avis favorable à l'attribution d'une partie du rez-de-chaussée de l'ancienne caserne à l'association précitée avec effet rétroactif à compter du 1^{er} avril 2018 pour une durée de 12 mois ; à charge pour l'association susvisée de s'acquitter de la somme annuelle de 50 € pour le règlement des charges.

INFORMATIONS DIVERSES :

- **Opération COCON** : Le Maire informe le conseil des estimations réalisées dans le cadre de l'opération cocon 63. Ces dernières sont subventionnées pour l'isolation de l'ancienne caserne (prévisionnel 5 500 €) et l'isolation du bâtiment de la mairie. Ces propositions seront à étudier avant accord pour la réalisation des travaux.
- **Etude ADHUME** : l'étude bilan énergétique de la commune rendue par l' ADHUME montre qu' il est possible de réaliser des économies d'énergies sur plusieurs postes, un groupe d'élus est chargé de travailler à les mettre en place,

Extraits de compte rendu du Conseil Municipal – 31 Mai 2018

Présents : Didier CARDENOUX, Pierre MOINS, Lionel BRENDANI, Eliane GOY, Catherine AUGUIN, Marie-Thérèse CHAUVET, Lucien ANDRAUD, Laurent MARION, Jean-Claude DALMAS (à partir de 20 h 45)

Absente excusée avec pouvoir : Anne VALETTE (pouvoir à Eliane GOY)

Absents : Silvère PLANE et Jean-Claude DALMAS (jusqu'à 20 h 45)

Secrétaire de séance : Eliane GOY

OPÉRATION COCON 2 :

A l'unanimité, il est décidé :

- 1°) **d'autoriser** les travaux d'isolation des combles perdus non aménageables ou des rampants pour l'ancienne caserne des pompiers uniquement ;
- 2°) **d'inscrire** les crédits budgétaires correspondants ;
- 3°) **de réaliser** l'ensemble des travaux connexes identifiés lors des diagnostics avant le lancement des travaux d'isolation à réaliser dans le cadre de l'opération Cocon 63-2, prévus à partir d'octobre 2018 ;
- 4°) **de céder** au Département les droits à valoriser les Certificats d'Économie d'Énergie pour les travaux d'isolation réalisés dans le cadre de l'opération COCON63-2 ;
- 5°) **D'attester** que les travaux d'isolation réalisés dans le cadre de l'opération COCON63-2 ne feront l'objet d'aucune valorisation en propre ou par l'intermédiaire d'un autre tiers que la société TOTAL.

PLU : MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 1 : Afin de permettre l'installation d'une cave d'affinage AOP Saint-Nectaire labellisée agriculture biologique, il est décidé à l'unanimité de lancer la première modification simplifiée du PLU. Cette opération vise l'extension de la zone Ug (dont le règlement autorise les activités modérées de type artisanat et de services) sur la parcelle AC 123 (actuellement située en zone Us, zone réservée aux activités sportives). Ce projet de modification simplifiée sera mis à disposition du public pour une durée de un mois à compter du 1^{er} juillet prochain.

COMPLÉMENT TARIFS GITE DE SOUGEAT AU 01-07-2018 :

A l'unanimité, il est décidé de fixer les tarifs complémentaires comme suit pour la location du gîte de Sougeat :

- Samedi + dimanche 200.00 €
- Vendredi, samedi et dimanche 300.00 €

Ces tarifs sont exclusivement réservés aux habitants d'Egliseneuve et entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2018.

CONVENTION « MAISON DES FROMAGES/FLORENT BADUEL »

Le Maire informe l'Assemblée du souhait formulé par Monsieur Florent BADUEL pour la création d'un point de vente de produits régionaux à la Maison des Fromages. A l'unanimité, il est donné un accord de principe à la proposition susvisée. Le local de la Maison des Fromages sera mis à sa disposition à titre gratuit pour une durée de trois mois à compter du 1^{er} juillet prochain. Les charges lui seront facturées (électricité) et Monsieur le Maire est mandaté pour établir et signer une convention d'occupation des lieux en bonne et due

Extraits de compte rendu du Conseil Municipal – 12 Juillet 2018

Présents : Didier CARDENOUX, Pierre MOINS, Lionel BRENDANI, Eliane GOY, Catherine AUGUIN, Marie-Thérèse CHAUVET, Lucien ANDRAUD, Jean-Claude DALMAS (à partir de 20 h 45).

Absents excusés : Anne VALETTE et Silvère PLANE.

Absent non excusé : Laurent MARION.

Secrétaire de séance : Eliane GOY.

RÉPARTITION DES FRAIS DE CHAUFFAGE LOCATAIRES « MAIRIE-ECOLE » ANNÉE 2017-2018 :

A l'unanimité, il est décidé de fixer la participation pour la période hivernale 2017-2018 comme suit :

➤ Alain et Martine BLAVIGNAC	1 693.55 €
➤ Max et Paulette LACHAIZE	1 354.84 €

PRIX DU REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE ANNÉE 2018-2019 :

Le prix du repas n'ayant pas changé depuis septembre 2016, à l'unanimité, les élus ont décidé de l'augmenter de 0.10 € et de le fixer à 4.10 € à compter du 3 septembre 2018.

DEMANDE DE C. BAFOIL ET DE L. ÉCHAVIDRE

Le Conseil, à l'unanimité, ne souhaite pas donner suite à la demande de Chrystelle BAFOIL et de Luc ECHAVIDRE, locataires de l'appartement de la Poste qu'ils quittent au 31 août prochain et qui, compte tenu des divers désagréments rencontrés tout au long de leur séjour (notamment des problèmes d'humidité) demandent la gratuité des trois derniers mois de loyer. En effet, cet appartement a bénéficié de travaux au niveau de la terrasse et des huisseries et ce sans augmentation pendant dix ans (durée de la location) du loyer mensuel qui s'élève à 350 €.

DEVIS POUR VÉRIFICATION ANNUELLE DU SYSTEME DE SÉCURITÉ INCENDIE AU GITE DES RIVAUX ET DES EXTINCTEURS

A l'unanimité, il est donné un avis favorable à la proposition commerciale de Monsieur Christophe GRATADEIX pour la vérification annuelle du système de sécurité incendie au gîte des Rivaux et des extincteurs de la commune pour la somme de 600 € H. T.

VENTE DE LA CURE

Le Maire rappelle à l'Assemblée la mise en vente de la cure et dresse un historique des différentes offres reçues : entre 35 000 € et 55 000 €. Il fait part à l'Assemblée d'un projet immobilier porté par Monsieur RAWIENDREDATH Gadjradj consistant en la création d'un complexe touristique qui englobe « la cure » et souligne l'importance du projet pour le développement économique et touristique de la commune. A l'unanimité, le Conseil, donne son accord pour la vente de la cure et de ses dépendances sises route de Besse en cette commune, à Monsieur RAWIENDREDATH Gadjradj au prix de 55 000 € et mandate le Maire pour signer tous les documents administratifs nécessaires à la concrétisation de cette opération et notamment l'acte notarié.

MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉHABILITATION DES SANITAIRES DU STADE

Le Maire rappelle à l'Assemblée le projet de création d'une aire de camping-car et d'une aire naturelle de camping. Il fait état de l'avancement du projet de l'aire de camping-car et fait part d'une proposition du cabinet « Arcade Concept » pour le changement de destination des anciens vestiaires et sanitaires du stade par leur réhabilitation afin de les mettre aux normes actuelles (accessibilité et SSI) en vue d'une utilisation future pour des campeurs. Ce projet, qui comprend une demande d'une déclaration préalable pour un établissement recevant du public et une étude architecturale s'élève à la somme 2 000 € H. T et les élus, à l'unanimité, donne son accord au cabinet susvisé pour lui confier la mission ci-dessus évoquée.

OPÉRATION COCON 63 : INSCRIPTION DU GROUPE SCOLAIRE MAIRIE FOYER LOGEMENT

A l'unanimité, il est décidé d'autoriser les travaux d'isolation des combles perdus non aménagés ou des rampants pour le bâtiment « Maire-Groupe scolaire-Foyer logement ».



Un bac de collecte pour piles et petites batteries usagées est désormais à votre disposition dans le couloir qui vous conduit au secrétariat de mairie (à côté de la boîte aux lettres).



Des travaux de voirie ont été réalisés sur les chemins de Régheat, Maubourg, Bladre-Haut et Charjoux. Le Chemin de la Landie est prévu pour cet automne.



Horizons 2018 « Take a moment » au ruisseau d'Entraigues

10 œuvres à ciel ouvert ont été installées dans le massif du Sancy. Elles sont visibles jusqu'au 23 septembre.



Une oeuvre éphémère de Karola Pezaro et Aris de Bakker, deux artistes hollandais.

Elle se présente comme une dentelle au-dessus de la cascade du Bois de Chaux et a été réalisée à partir de branches de noisetiers trouvées sur place.

La Fille de l'Air au Foyer Rural



Ils aiment rire et faire rire !

*Spectacle clownesque
d'après le Cid de Pierre
Corneille, organisé par la
Communauté de Communes
du Massif du Sancy dans le
cadre de la saison culturelle.*



Sancy Snow Jazz



*Bjorn Ingelstam à la
trompette & Chris Taner
Quintet à la clarinette ont
uni leur talent pour le
plaisir des spectateurs
toujours aussi nombreux.*

Repas des chasseurs marquant la fin de la saison



*15 sangliers ont été prélevés, répartis
comme suit : 1 à Chambedaze, 5 au
Grosleix, 4 à Régheat, 1 à la Devèze, 2 à
Sougeat la Souze, 2 à Esclos et
16 chevreuils prélevés sur l'ensemble
de la commune.
Quelques morceaux ont été distribués
aux exploitants.*

La belote par « Bouchon & Buron »...



Les yeux rivés sur leurs jeux 34 équipes se sont confrontées. Le lot gagnant aura profité à Lydie et Yves Bafoil pour un coffret « évasion en amoureux ». Un lot a été distribué à chaque participant avec un lot surprise pour la dernière équipe. De rigueur un vin chaud était servi entre chaque partie accompagné de friandises et la soupe à l'oignon pour clore la soirée.



... et par le Club de l'Amitié

La météo peu favorable n'aura pas dissuadé les 44 équipes de répondre à l'invitation de ce deuxième concours de belote organisé par le Club de l'Amitié. Cette fois le vent s'est tourné du côté de Picherande pour la famille Chabaud qui a « raflé » les deux premiers lots.

Pas une minute à perdre pour les membres de l'association qui se sont activés pour la collation avec un choix énorme de pâtisseries et le vin chaud entre chaque partie. Une bonne tripe était proposée en fin de soirée.



La virade de l'espoir en préparation



Le Maire, trois de ses conseillers et des membres d'associations se sont réunis en présence de Joëlle Moulinoux, déléguée territoriale Auvergne pour les Virades de l'Espoir afin d'organiser au mieux cette manifestation, au profit de la lutte contre la mucoviscidose, qui se déroulera le 30 septembre prochain. Au programme, deux circuits pédestres et un circuit VTT seront proposés.

Pâques à Égliseneuve

**Distribution des œufs
de Pâques à la cantine
par le Maire,
Didier Cardenoux.
Une surprise bien
appréciée des enfants.**



**Cette année encore les
enfants n'ont pas été oubliés.
A la recherche des œufs (et
des énigmes !) dans les
moindres recoins du square
autant dire que la récolte a été
bonne. Un rendez-vous
annuel attendu, organisé par
l'association
« Bouchon & Buron ».**

L'ALFA ROMÉO DE PASSAGE À ÉGLISENEUVE

**Les adhérents du Club
Alfa Roméo du Sud-
Ouest se sont retrouvés à
Égliseneuve pour
participer au 8^{ème} rallye
des volcans. Trois étapes
avaient été préparées
dans le Cézalier et les
Monts du Cantal, par
Jean-René Tournadre et
son fils, Philippe,
organisateurs locaux.**



Les repas du club de l'Amitié !



Du succès pour les repas organisés par le club de l'Amitié. Ce jour-là c'était une délicieuse soupe de raves préparée par les membres de l'association.



Repas des voisins



Le repas des voisins a réuni 52 convives avec deux menus au choix : un délicieux jambon braisé ou un cassoulet maison. Un bon moment qui s'est clôturé par quelques parties de belote.



Le repas de printemps



**Ce repas a réuni les aînés de plus de 60 ans pour déguster un menu festif et passer une agréable journée agréable.
Une première pour les nouveaux venus qui sont repartis enchantés de leur invitation.**

Pique-nique du 15 juillet



Malgré une météo menaçante annoncée le soleil a brillé toute la journée sur le stade pour ce 2^{ème} pique nique organisé par le club de l'Amitié.

En fin d'après-midi c'était l'euphorie dans la salle du foyer rural, équipée pour l'occasion d'un grand écran, pour suivre la finale de la coupe du monde de football.



La fête de la musique par l'association « Bouchon et Buron »

Entre les saucisses et les frites, les crêpes et les gaufres et aussi la danse avec « Les Nostalgiques » un orchestre variétés-musette de qualité, il y avait de quoi se réchauffer à cette soirée un peu fraîche pour la saison dans une ambiance très conviviale.



Tournoi de foot des vétérans au stade



**Égliseneuve en bleu,
Besse en rouge et un
score de 3-1 pour
Égliseneuve avec trois
périodes de 25 mn.
Bravo Égliseneuve !**

Top départ... pour la fête des Sept Frères

Un week-end bien rempli, une météo très favorable et une fête réussie qui a débuté par un repas dansant vendredi soir où se sont réunies près de 150 convives. Le lendemain les adeptes de la pêche ont pu se retrouver au plan d'eau et l'après-midi ceux de la pétanque au stade. Une messe a eu lieu le dimanche à 11 h accompagnée des cors de chasse ; ensuite une gerbe a été déposée au monument suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité. L'après-midi, les chars fleuris ont défilé dans le bourg et la soirée s'est clôturée par un feu d'artifice. La journée de lundi était consacrée aux jeux pour enfants et chacun des participants a reçu des jetons de manège pour continuer la fête.



La journée du livre



Une trentaine d'auteurs, locaux et nationaux, ont présenté et dédicacé leurs ouvrages à cette « journée du livre ». Du café, des boissons fraîches et des viennoiseries étaient servies tout au long de la matinée et un apéritif a été offert en présence d'élus locaux.



L'arbre à palabres dans la cour de l'École



Une équipe de journalistes du journal « la Montagne » a fait le déplacement dans notre commune le temps d'une matinée afin de donner la parole aux habitants sur leur attachement à Égliseneuve.

Nombreux ont joué le jeu dans une ambiance plutôt « bon enfant ». Cette opération s'est poursuivie sur 14 communes du Puy-de-Dôme.

La vie à l'école



Moment des TAP...
A gauche
Véronique initie
les élèves à la
fabrication de
masques.
A droite Martine
entraîne la
section des petits
au théâtre.



Les élèves de la classe d'Alain Blavignac ont rendu visite à l'exposition de « la Mémoire des Marchands de Toile » à la maison des fromages sur laquelle ils ont travaillé en classe comme d'autres écoles primaires des environs. Une visite commentée leur a permis de découvrir cet ancien métier et de voir la « maringotte » qui se trouve à l'ancien local des pompiers. La « maringotte » était une charrette utilisée par les marchands de toile pour leurs migrations au début du siècle dernier.



Les enfants ont posé devant la maringotte avec leur Maître, en présence du Maire, Didier Cardenoux

Le loto pour les grands et les petits

**Beau succès au traditionnel loto et de nombreux lots distribués pour cette soirée organisée par l'école.
Léana Gominard a remporté le premier lot pour un salon de jardin.
A la tombola, Magalie Morin, a gagné le panier garni.**





Le vendredi 15 juin, toute l'école s'est rendue en voyage scolaire au PAL, le parc d'attractions et animalier.

« Nous avons vu des animaux le matin puis, après le pique-nique, nous avons fait des attractions. Nous sommes rentrés épuisés mais ravis de notre sortie ».

**Un beau spectacle que nous ont offert les élèves de l'école et un succès bien mérité. Du rire et des applaudissements dans la salle du Foyer Rural où de nombreux parents, grands-parents et amis ont répondu présents. Les plus grands nous ont présentés « Les bronzés font du ski » et les petits « La Noce de Jeanne »
Un bon moment et un grand merci à Delphine et Martine.**





Bonne retraite Alain !

Après avoir passé 28 ans à enseigner dans notre école, Alain Blavignac, directeur de l'école primaire, a fait valoir ses droits à la retraite et ce n'est pas sans émotion qu'il nous quitte aujourd'hui.

Il part riche de souvenirs et nous lui souhaitons une retraite paisible égayée de bons moments.



Pour cette 4^{ème} année, Gérard Eisenberg au chant et à la guitare, accompagné de Pierre Mussi à l'accordéon jazz, a présenté un concert « Brel et Brassens » pour le plaisir des spectateurs. La quête au « chapeau » récoltée a été remise au comité des fêtes pour un montant de 257 €.

Ensemble le temps d'un repas !

Les résidents du foyer logement, les enfants, le maire et quelques conseillers se sont retrouvés à la cantine. Le repas prévu en plein air n'a pu avoir lieu pour des raisons météorologiques mais cela ne leur a pas empêché de passer un bon moment.





ASSOCIATION DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DES EGLISENEUVE REUNIES

Comme chaque année, aux alentours du 1er mai, les adhérents de l'Association de Coopération Intercommunale des Égliseneuve Réunies se retrouvent pour une découverte patrimoniale.

Les 28 et 29 avril, une soixantaine de participants ont visité les châteaux de la Loire.

Le déplacement s'est effectué en covoiturage; samedi matin : découverte des bords du Cher et du château de CHENONCEAUX. Après-midi, visite du CLOS LUCE et du Château royal d'AMBOISE. La soirée s'est déroulée au restaurant troglodyte de la Cave aux fouées dans une ambiance festive, avant une nuit apaisante au sein du complexe hôtelier « Villa Bellagio ».

Dimanche matin, visite de l'emblématique château de CHAMBORD, puis repas de clôture à Bléré, au restaurant typique « les 2 caves » et dégustation de produits locaux. Ce fut un séjour culturel et gastronomique, apprécié comme un très bon moment de partage et de convivialité.



L'assemblée générale de l'ACIER est prévue le samedi 6 octobre prochain en Dordogne. Elle se tiendra à MONTIGNAC, sur le site de LASCAUX IV, avec AG le matin, suivie du traditionnel repas associatif et de la visite de la réplique de la grotte.

Les modalités d'organisation seront disponibles début septembre auprès de J-R TOURNADRE.

L'Amicale des Anciens combattants

Je me permets de rappeler que lorsque la Présidence de la République a décidé de commémorer centenaire de la guerre de 1914 - 1918 il a été demandé aux Associations d'Anciens Combattants de participer dans la mesure de leurs moyens, lors des différentes cérémonies commémoratives, en évoquant plus particulièrement les événements marquants et les sacrifices héroïques consentis par nos aïeux.

(Pour l'Amicale des Anciens Combattants D'Egliseneuve. G. Cagniant) Anciens Combattants d'Egliseneuve. G. Cagniant)

Début 1918 : L'Allemagne pense pouvoir gagner la guerre.

Début 1918 l'état-major allemand dirigé par Ludendorff ainsi que le parti pangermaniste ont conscience de deux choses la première est que militairement le temps joue contre l'Allemagne, le blocus ne cesse de l'affaiblir alors que l'arrivée des « Américains » renforce les alliés la deuxième est que la population est lasse des privations et de la longueur du conflit et M. Von Kuhlmann, ministre des affaires étrangères, pense même que la Russie hors de combat une paix de compromis est possible.

Une propagande intense retourna l'opinion et tous les esprits allemands se trouvèrent bien pénétrés de l'idée que la guerre devait être poussée à fond et ne pouvait se terminer que par l'écrasement définitif de la France et de l'Angleterre.

D'où le plan conçu par Ludendorff : Tirer parti de la supériorité numérique passagère de l'armée allemande pour remporter une victoire qu'il espère décisive. En effet l'armée américaine n'est pas encore opérationnelle et au contraire les divisions libérées par la défection russe sont non seulement aguerries mais dotées d'un moral de vainqueurs. Son plan : par une attaque massive et brutale à la jonction des armées anglaise et française, s'enfoncer en coin entre les deux armées. Les Anglais alors battent en retraite vers les ports de la Manche et les Français rejetés vers le sud essayeront de protéger Paris. Les armées allemandes s'engouffreront dans la brèche et écraseront séparément les armées alliées en déroute.

Pendant dix jours du 21 au 31 mars les assauts allemands vont tenter de rompre le front, en vain ! Pétain a compris le plan allemand. Il colmate comme il peut la brèche et engage la totalité des réserves françaises. Nous n'allons pas ici relater en détails les combats sanglants qui opposent les antagonistes. Nous nous contenterons de noter deux faits importants qui vont changer le cours de la guerre.

Le 26 mars, les alliés prennent une décision qui va être décisive pour la suite des événements. « Le général Foch est chargé par les gouvernements britannique et français de coordonner l'action des armées alliées sur le front occidental. » S'il n'y a pas création d'un véritable généralissime pour la première fois il y a unité du commandement.

Le 28 mars devant l'angoisse du moment et la gravité de la situation le commandant américain, le général Pershing sollicita pour les troupes américaines l'honneur de participer immédiatement au combat. Je cite : « Le peuple américain sera fier d'être engagé dans la plus grande et la plus belle bataille de l'histoire. Infanterie, aviation, tout ce que nous avons est à vous. » Des quatre divisions américaine disponibles une est affectée à la Réserve Générale, les trois autres prennent la relève de divisions françaises sur la partie calme du front elles vont ainsi pouvoir constituer un corps de combat prêt à intervenir pour colmater les brèches éventuelles. Dès lors, en dépit de la violence des assauts ennemis le front tient.

En définitive le 31 mars, quand la bataille s'éteint sur un dernier assaut infructueux l'armée allemande qui a engagé 87 divisions dans la « Kaiserschlacht » (La bataille de l'Empereur) est à bout de souffle. Il lui faut combler les vides par la mobilisation de la classe 1920, des jeunes gens de 18 ans peu ou pas entraînés. D'autre part les soldats sont ébranlés par les tueries en dépit de la grandiloquence des communiqués officiels. A l'arrière les civiles doutent d'une possibilité de victoire et souffrent de plus en plus des privations dues au blocus.

En somme en dépit d'une avancée significative le plan de Ludendorff a été un échec et Foch aidé de son chef d'état-major, le général de Castelnau, un lozérien, prépare la contre-offensive.

Je voudrais également avant de clore ce petit exposé rappeler un événement, peut être un détail de l'histoire mais symbolique : Le 14 juillet 1918, il y a bientôt 100 ans un aviateur américain Quentin Roosevelt, fils aîné de l'ex-président Théodore Roosevelt, était abattu aux commandes de son avion près du village de Chamery. Il repose depuis cette date en terre française et ce à la demande même de sa famille car, je cite son père : « Là où l'arbre tombe il doit rester. » Je vous remercie de votre attention.

Je vous remercie de votre attention.

Vive la France !

Vive la République !

Les journées du souvenir



19 mars : date anniversaire marquant la fin du conflit d'Algérie après 8 ans de guerre.



8 Mai : commémoration de la capitulation allemande lors de la seconde guerre mondiale et conjointement, célébration (dernier dimanche d'avril) de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis.



14 Juillet : Fête Nationale instaurée en 1880 et associée à la prise de la Bastille. Cette journée associe également la solennité des défilés militaires et la convivialité des bals et des feux d'artifice.

**Ouverture depuis le 1^{er} juillet du GARAGE D'ENTRAIGUES
Route de Besse**

Quelques dates à retenir :

5 août : Vide-grenier

8 août : Concert Gérard Eisenberg

12 août : journée artisanale « Les Richesses de nos montagnes »

Du 12 au 19 août :

Exposition « la mémoire des marchands de toiles » à la maison des fromages

Du 11 au 15 août

Exposition de photos « Albert Monier » à l'Arche

Du 14 au 21 août : exposition d'oeuvres diverses (peintures, patchwork....)
à l'Arche

8 septembre : Concours race Aubrac

30 septembre : Randonnées des « Virades de l'Espoir »

8 décembre : Marché de Noël « Bouchon et Buron »

15 décembre : Repas de fin d'année « Club de l'Amitié »

Chronique du temps passé

18 mars 1934. Cheval emballé. Un véritable épisode de film cinématographique s'est déroulé mercredi dernier à Égliseneuve d'Entraigues.

Vers 10 heures du matin, alors que le marché battait son plein, un cheval emballé, trainant derrière lui deux brancards de traîneau, débouchait de la route de St Genès, traversait comme un bolide la grande place, au grand émoi des nombreux spectateurs, plus empressés à se garer que d'arrêter l'animal affolé, prenait bientôt une petite ruelle et allait à toute vitesse sur le chemin de ronde. Cependant, quelques personnes courageuses parvinrent à arrêter la folle randonnée du cheval, au moment où il prenait une seconde fois la direction de la place.

Comme bien l'on pense, cette brillante voltige ne se fit pas sans à-coups, mais il est néanmoins fort heureux qu'elle ne se soit point produite au moment de la sortie des écoles. L'étalage d'un marchand-forain vola en l'air et ce dernier fut quelque peu bousculé en essayant de protéger sa marchandise ; une brave dame qui occupait le milieu de la rue, ne s'étant pas garée assez vite, fut renversée, mais se releva avec quelques contusions sans gravité.

Le cheval, cause de tout ce brouhaha, appartient à Mrs Richard fils de Lascaves ; ces derniers se rendaient en traîneau au marché, lorsque, arrivés devant le square de l'Hôtel de Ville, le véhicule heurta un tas de cailloux, ce qui occasionna la rupture des brancards et c'est alors que l'animal, apeuré, s'emballa. Mrs Richard en ont été quittes pour une vive émotion et pour payer les dégâts faits par leur fringant coursier.

Jacques BERNARD

Parlons Patois (Parlons Patoué)

Noste Paï (Cha nouzauti)

Sta tî toutà lau jou pe faire l'obrâ penadâ que manca pa, veire se nanâ(s'en nâ-s'i nanâ) lau vezi, lau frairi, la sore: cou ei pa co que parton vun pré l'aute de cha ĩ (zei-zi) é stabe (stabi) demaurâ narma (degu-dedü) pa le paï.

Ei jou d'aneù, niâ ma pe l'euro (pe lau sau).Cauque ten, que paure monde travalhavon (trabalhavon) coumâ de negri (beù-bestia-sièple-sièpli), é que sen vezon pe faire manjà lhure zefan (sfan-manipetiot); é enqueirà lau vouiâ se faire tuâ à là géarâ.

Aion bastî bei lhu (lhuri) mo (moa) que paï que nous à vedü naisse; éron pa toujou eirouz (uru), ma respectavon là teare que lau fazâ viaure.

Aneu, lan diîà cà couâ se vo renjà. Eirouzamen que là de monde d'alheire pe sovâ la daroucheira é chatâ lau stabli que chabaion en chazau. Chau veire se que n'en fazon : podon venî se pozâ ou n'en tirâ proufi (prossi), cau touristi, coumâ lan dî pa (coumâ dizon li pa).

Toutâ que monde que son pa neisu eisi vazon be chanjà noste fassou de viaure; couâ poudriâ dévelhá le paï. Son pa tout dezaveinhi, niâ meimamen que son bien fait de biai.

Toujou n'eï, que la chaminada tounaron fumâ!

Notre Pays (Chez nous)

Rester là tous les jours pour faire le travail pénible qui ne manque pas, voir s'en aller les voisins, les frères, les sœurs: c'est pour ça qu'ils partent de chez eux l'un après l'autre et qu'il ne reste personne au pays.

Aujourd'hui, il n'y en a que pour l'euro (pour l'argent). Dans le temps, ces pauvres gens travaillaient comme des nègres (des boeufs-des bêtes-des fous), et s'en voyaient pour nourrir leurs enfants ; et encore on les envoyait se faire tuer à la guerre.

Ils avaient bâti avec leurs mains ce pays qui les a vu naître ; ils n'étaient pas toujours heureux, mais ils respectaient la terre qui les faisait vivre.

Aujourd'hui, on dirait que ça veut s'arranger. Heureusement qu'il y a des gens d'ailleurs pour sauver les maisons délabrées et acheter les habitations et les étables qui finiraient en ruines. Il faut voir ce qu'ils en font : ils peuvent venir s'y reposer ou en tirer profit, ces touristes, comme on les appelle.

Tous ces gens qui ne sont pas nés ici vont changer notre façon de vivre; cela pourrait réveiller le pays.

Ils ne sont pas tous désagréables, il y en a même qui sont très gentils.

Toujours est-il, que les cheminées fumeront à nouveau !

(texte proposé par Raymond Lacombe)

L'Association « Euvarnhâ : patué é tradÿsieu de cha nezautrei

reprendra son atelier patois à EGLISENEUVE, salle de la mairie,

le mardi de 14 h 30 à 16 h 30 : les 18 septembre, 30 octobre et 11 décembre.

Pour commémorer le centenaire de la guerre 14/18, les membres de notre association ont réalisé un CD, accompagné d'un livret, retraçant en 15 épisodes la vie dans notre région Sancy-Artense. Ce précieux document sera mis en vente dès cet automne.

J-R Tournadre

Directeur de publication : Didier CARDENOUX

Comité de rédaction : Eliane GOY, Anne VALETTE, Marie-Thérèse CHAUVET, Gérard FANDARD, Didier GUELTON

Ont contribué : Jacques BERNARD, Jean-René TOURNADRE et Mairie d'Égliseneuve



photo Solange Andraud

Bureau de l'Office de tourisme : 04 73 71 92 65 – Rez de Chaussée de la Maison des Fromages

Mairie d'Égliseneuve d'Entraigues Tél : 04 73 71 90 13 - Fax 04 73 71 93 98

Courriel : egliseneuve@free.fr

Site internet de la commune : <http://www.egliseneuvedentraigues.fr>